



Voici quelques chiffres qui témoignent de la forte relation commerciale qui unit le Canada et la Chine :

- Ensemble, la Chine et Hong Kong représentent le quatrième plus important partenaire commercial du Canada : les échanges bilatéraux ont atteint presque 19 milliards de dollars en 2001, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente.
- Plus de 400 entreprises canadiennes sont présentes en permanence sur les marchés de la Chine et de Hong Kong, un chiffre qui a doublé en seulement six ans.
- En février 2001, la mission commerciale d'Équipe Canada en Chine a été l'occasion pour des entreprises canadiennes et chinoises de signer quelque 293 ententes d'une valeur de plus de 15 milliards de dollars. Cette mission, la plus importante à avoir jamais été organisée par Équipe Canada, a réuni plus de 600 participants. C'était la deuxième fois qu'Équipe Canada menait une mission en Chine.
- Le volume de l'investissement direct de la Chine (Hong Kong non compris) au Canada a totalisé 215 millions de dollars en 2000, comparativement à 54 millions de dollars en 1991. Au cours de la même période, le volume de l'investissement direct du Canada en Chine a augmenté encore plus rapidement, passant de 25 millions de dollars à 734 millions de dollars.

L'adhésion de la Chine à l'OMC prendra appui sur cette relation déjà positive et productive. Elle créera un nouveau cadre pour faciliter le commerce et l'investissement, fondé sur des règles fermes et efficaces qui donneront aux gens d'affaires canadiens encore plus de raisons d'approfondir leurs projets actuels en Chine ou d'y lancer de nouvelles initiatives.

LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE LA CHINE

En tant que membre de l'OMC, la Chine a pris les engagements suivants :

- le retrait progressif de près de 400 barrières non tarifaires au commerce, notamment sous forme de licences d'importation, de contingents d'importation, de contrôles des prix et d'exigences particulières en matière d'appel d'offres;
- la réduction des tarifs industriels qui passeront d'une moyenne de 16,3 % en 1999 à 9,2 % en 2005;
- la réduction des tarifs sur les produits agricoles et agroalimentaires, qui passeront de 21,4 % à 15,1 %;
- l'égalité de traitement entre les entreprises étrangères installées en Chine et les entreprises nationales (traitement national).

